

Rapport de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 25 septembre 2018 en vue de l'ouverture d'un crédit de 645 000 francs destiné à l'étude de la rénovation de la ferme du parc Beaulieu et de ses annexes, à la création de locaux associatifs et au remplacement des serres existantes, sis rue Baulacre 3, parcelle N° 2634 du cadastre de la commune de Genève-Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève.

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 27 février 2019, dans le rapport PR-1321 A)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif de bien distinguer dans la proposition les coûts liés aux associations et ceux liés au Service des espaces verts.